

Nevado (il a 4,578 mètres de hauteur). Ce paysage grandiose est fortement éclairé : les premiers plans se dessinent avec une netteté merveilleuse ; le pic couvert de neige projette sa silhouette hardie sur un ciel sans nuages, et les sommets qui enserrent la plaine, baignés dans une atmosphère transparente, nous montrent leurs flancs dénudés et leurs ravines profondes.

Mais le sifflement de la locomotive nous annonce que nous arrivons à Toluca. Cette ville, capitale de l'Etat de Mexico, a une population d'environ quinze mille habitants ; elle est située à deux mille six cent quatre-vingts mètres au dessus du niveau de la mer. Dans cette jolie petite ville aux rues bien alignées et d'une rare propreté, les monuments les plus remarquables sont : les palais du Gouvernement et de la Municipalité, l'Institut, l'immense marché et les superbes portiques ; il y a de belles églises et des maisons particulières splendides.

La population de Toluca jouit d'une grande réputation de piété et de religion, elle se distingue par ses sentiments fervents et réellement catholiques. Il y a d'excellentes familles chrétiennes remarquables par leurs vertus et leur sincère attachement à la foi si pure de leurs ancêtres. Les idées modernes sont vues avec horreur dans ce religieux pays, et elles ont essayé en vain de s'infiltrer dans ces familles foncièrement catholiques.

Il m'est doux de citer ici le nom de la famille Pliégo, la plus ancienne et aussi la plus notable de la ville. Je le fais par reconnaissance, trop heureux serai-je de payer ainsi en partie le tribut de gratitude que je dois aux différents et aux nombreux membres de cette famille modèle qui brille par ses sentiments élevés de dévouement, de charité et de générosité !

En vous parlant ainsi de cette sympathique population de Toluca, c'est déjà vous dire que notre chère Œuvre a été bien vite comprise et acceptée avec enthousiasme. Je résume en quelques mots les résultats obtenus. Il y a un Comité de messieurs, ecclésiastiques et séculiers, sous la présidence du digne et vénérable curé de la paroisse, et une Commission de dames chargées de recueillir les cotisations